



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

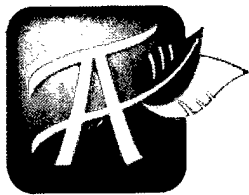
Numéro de gestion : 2012 B 00518

Numéro SIREN : 417 767 647

Nom ou dénomination : SAS 2094

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2017 sous le numéro de dépôt 10547

AUCAP



AUDIT

SAS 2094

**10 place centrale
21800 Quetigny**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/03/2017**

**EXEMPLAIRE
Greffé**

**Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon**

- 3 NOV. 2017

sous le n° B

10524

SARL AUCAP

**Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
3 rue du Golf - 21800 Quetigny Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr
SARL au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456**

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/17	Net au 31/03/16
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 090 544	1 090 544		
Autres immobilisations financières	7 657		7 657	7 657
Total	1 098 201	1 090 544	7 657	7 657
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				3 550
Personnel				1 392
Etat, Impôts sur les bénéfices	85 070		85 070	60 572
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 222		11 222	11 222
Autres créances	131 365		131 365	341 979
Divers				
Disponibilités	9 218		9 218	4 053
Total	236 875		236 875	422 767
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 335 076	1 090 544	244 532	430 424

Depose au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
- 3 NOV. 2017
sous le n° B

10547

Bilan

	Net au 31/03/17	Net au 31/03/16
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 016	100 016
Réserve légale	10 002	10 002
Autres réserves	64 958	64 958
Report à nouveau	-1 120 425	-17 498
Résultat de l'exercice	-9 290	-1 102 927
Total	-954 739	-945 449
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
Emprunts	769 463	914 484
Découverts et concours bancaires	87	29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	769 550	914 513
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	399 808	430 015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 166	4 689
Organismes sociaux		201
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 747	23 747
Autres dettes fiscales et sociales		2 709
Dettes fiscales et sociales	23 747	26 657
Total	1 199 271	1 375 872
TOTAL PASSIF	244 532	430 424

Compte de résultat

	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	du 01/04/15 au 31/03/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT						
PRODUITS						
Autres produits	97		321		-224	-69,74
Total	97		321		-224	-69,74
CHARGES						
Autres achats et charges externes	7 769		12 279		-4 510	-36,73
Total	7 769		12 279		-4 510	-36,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 672		-11 958		4 286	-35,84
Produits financiers	4 016		7 719		-3 703	-47,98
Charges financières	27 717		1 121 792		-1 094 075	-97,53
Résultat financier	-23 702		-1 114 073		1 090 371	-97,87
RESULTAT COURANT	-31 374		-1 126 031		1 094 657	-97,21
Produits exceptionnels	4 875				4 875	
Charges exceptionnelles	4 942		64		4 878	NS
Résultat exceptionnel	-66		-64		-2	3,89
Impôts sur les bénéfices	-22 150		-23 168		1 018	-4,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 290		-1 102 927		1 093 637	-99,16

Comptes Annuels

2017

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2094**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/03/2017** , dont le total est de **244 532 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 9 290 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables :
 - 2006 - 06 et 2000 - 07 sur les passifs
 - 2002 - 10 sur les amortissements et les dépréciations des actifs
 - 2004 - 06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 235 314 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 657		7 657
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	227 657	227 657	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	235 314	227 657	7 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 016,00 euros décomposé en 658 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 199 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	87	87		
- à plus de 1 an à l'origine	769 463	690 463	79 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 166	6 166		
Dettes fiscales et sociales	23 747	23 747		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	399 808	399 808		
Total	1 199 271	1 120 271	79 000	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	143 622			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES À RECEVOIR	6 166
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	9 423
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	87
Total	15 676

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Le montant des produits financiers des parties liées est de 4 013,47 €.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS 2094 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2094. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988.

L'option a été formulée auprès de l'administration fiscale le 7 juin 2012 pour une période initiale de 5 exercices à compter du 1er avril 2012.

Les principes retenus sont les suivants :

- la charge de l'impôt est acquittée par la société mère et financée par les sociétés redevables à hauteur de leur contribution respective,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et constatées en produits.

La SAS 2094 est la société mère du groupe qui comprend les sociétés SAS QUETIDIS et SCI QUETIMO.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres filiales quotidiens	550 000
Autres engagements donnés	550 000
Total	550 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

signature

2094
Société par actions simplifiée au capital de 100 016 euros
Siège social : 10, Place Centrale - 21800 QUETIGNY
RCS DIJON 417 767 647

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 septembre 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9.290 euros en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2017

Cher associé,

Nous avons établi le présent rapport, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera rendu compte de la mission de votre commissaire aux comptes.

Le rapport général de ce dernier, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires et réglementaires.

I. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Notre Société est une société holding qui a pour activité la détention et la gestion de la quasi-totalité des titres émis par la société d'exploitation QUETIDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 94.009 euros, ayant son siège social 10, Place Centrale à QUETIGNY (21800), immatriculée au RCS de Dijon sous le n°381 974 831 exploitant un supermarché à QUETIGNY sous l'enseigne U Express.

Ladite société est gérée en filiale par le Groupement U.

En date du 3 avril 2017, la société SYSTEME U a cédé l'action qu'elle détenait dans la société au profit de la société DORNINVEST, moyennant la valeur nominale.

II. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est à signaler au titre de cette rubrique.

III. Perspectives d'avenir

Nous mettons tout en place pour améliorer les résultats de notre filiale.

IV. Capital social – filiales et participations

1. Le capital social de notre société est divisé en 658 actions détenues en totalité par :

- La société DORNINVEST,
Société en nom collectif au capital de 1 355 237 euros,
Ayant son siège social 43, rue Eugène Ducretet à MULHOUSE (68200),

Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 915 822 084,

Représentée par la société SYSEME U Centrale Régionale Est elle-même représentée par Monsieur Dominique SCHELCHER son Président Directeur Général,

2. Activité des filiales et participations

La société QUETIDIS SAS a dégagé, pour l'exercice clos le 31 mars 2017, un chiffre d'affaires de 4.350.274 euros et un bénéfice de 722.165 euros.

V. Présentation des comptes annuels – Résultats économiques et financiers

Les méthodes d'évaluation et la présentation retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Sont présentés ci-après les résultats économiques et financiers au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, d'une durée de 12 mois :

	Exercice du 01/04/16 au 31/03/17	Exercice du 01/04/15 au 31/03/16
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	- 7.672 €	- 11.958 €
Résultat financier	- 23.702€	- 1.114.073 €
Résultat courant avant Impôts	- 31.374€	- 1.126.031 €
Résultat exceptionnel	- 66 €	- 64 €
Résultat net comptable	- 9.290 €	- 1.102.927 €

Le bilan arrêté au 31 mars 2016 reflète le patrimoine de la société à cette date et se présente schématiquement de la manière suivante :

	Au 31/03/17	Au 31/03/16
BILAN		
Actif immobilisé	7.657 €	7.657 €
Actif circulant	236.875 €	422.767 €
TOTAL BILAN ACTIF	244.532 €	430.424 €
Capitaux propres	- 954.739 €	- 945.449 €
Endettement net	1.199.271 €	1.375.872 €
TOTAL BILAN PASSIF	244.532 €	430.424 €

VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9.290 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VII. Dépenses non déductible fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

VIII. Situation du mandat du Président

Nous vous rappelons que par décision en date du 19 mai 2015 Monsieur Bruno BARBARISI a été nommé en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée.

IX. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de la société AUCAP, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Luc THEURET, Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à leurs échéances.

Il vous est proposé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'approbation des comptes clos le 31 mars 2023.

Compte tenu d'une part de l'évolution législative (article L 823-1 I alinéa 2 du code de commerce) supprimant l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant lorsque le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle, et d'autre part les statuts n'imposant pas une telle désignation, l'associé unique propose de ne pas nommer de Commissaire aux Comptes suppléant.

X. Effectifs

Notre société n'emploie aucun salarié.

XI. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que notre société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

XII. Conventions réglementées

Vous aurez à statuer sur le rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

XIII. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié (articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce)

La société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

XIV. Enonciation des condamnations prononcées par l'Autorité de la concurrence (article L.464-2 du Code de commerce)

La société n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par l'Autorité de la concurrence.

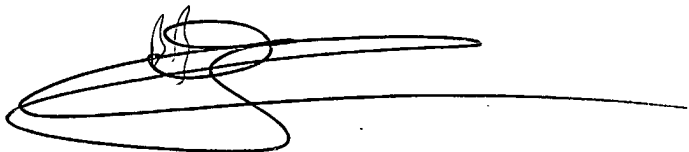
XV. Délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance a été la suivante :

	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	> 60 jours date de facturation	Total général
Exercice clos le 31/03/2016			95 €	95 €
Exercice clos le 31/03/2017	/ €	/ €	/ €	0 €

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



AUCAP

Audit Commissariat aux comptes



AUDIT

SAS 2094

Société par actions simplifiée au capital de 100 016 Euros
Siège Social : 10 place centrale
21800 QUETIGNY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/03/2017**

AUCAP



AUDIT

*Siège : 3 Rue du Golf - 21800 Quetigny - Tel : 03 80 48 11 33 - Fax : 03 80 48 11 37 Email : aucap@aucap.fr
Etablissement : 30-32 avenue Jean MERMOZ - 89000 AUXERRE - Standard unique - ligne directe 03 86 72 10 70
SARL au capital de 19 840€ - RCS DIJON B 532 729 456 Compagnie régionale et Cour d'appel de Dijon*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31/03/2017)

Aux Associés,
SAS 2094
10, Place Centrale
21800 QUETIGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société « SAS 2094 » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Paragraphe « Dépréciation des actifs » en page 11 de l'Annexe :
 - Les capitaux propres négatifs de la société QUETIDIS au 31/03/2017 et ses perspectives à venir nous ont conduits à déprécier à 100% les titres de la société QUETIDIS.

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la gérance.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des principes d'évaluation précisés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes et je me suis assurée de leur correcte application.

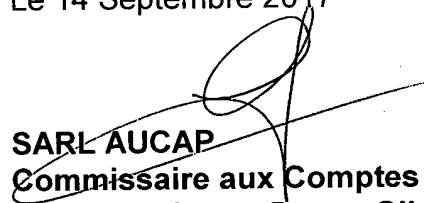
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à QUETIGNY
Le 14 Septembre 2017


SARL AUCAP
Commissaire aux Comptes
Représentée par Peggy GILLET

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/17	Net au 31/03/16
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 090 544	1 090 544		
Autres immobilisations financières	7 657		7 657	7 657
Total	1 098 201	1 090 544	7 657	7 657
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				3 550
Personnel				1 392
Etat, Impôts sur les bénéfices	85 070		85 070	60 572
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 222		11 222	11 222
Autres créances	131 365		131 365	341 979
Divers				
Disponibilités	9 218		9 218	4 053
Total	236 875		236 875	422 767
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 335 076	1 090 544	244 532	430 424

Bilan

	Net au 31/03/17	Net au 31/03/16
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 016	100 016
Réserve légale	10 002	10 002
Autres réserves	64 958	64 958
Report à nouveau	-1 120 425	-17 498
Résultat de l'exercice	-9 290	-1 102 927
Total	-954 739	-945 449
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
Emprunts	769 463	914 484
Découverts et concours bancaires	87	29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	769 550	914 513
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	399 808	430 015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 166	4 689
Organismes sociaux		201
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 747	23 747
Autres dettes fiscales et sociales		2 709
Dettes fiscales et sociales	23 747	26 657
Total	1 199 271	1 375 872
TOTAL PASSIF	244 532	430 424

Compte de résultat

	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	du 01/04/15 au 31/03/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT						
PRODUITS						
Autres produits	97		321		-224	-69,74
Total	97		321		-224	-69,74
CHARGES						
Autres achats et charges externes	7 769		12 279		-4 510	-36,73
Total	7 769		12 279		-4 510	-36,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 672		-11 958		4 286	-35,84
Produits financiers	4 016		7 719		-3 703	-47,98
Charges financières	27 717		1 121 792		-1 094 075	-97,53
Résultat financier	-23 702		-1 114 073		1 090 371	-97,87
RESULTAT COURANT	-31 374		-1 126 031		1 094 657	-97,21
Produits exceptionnels	4 875				4 875	
Charges exceptionnelles	4 942		64		4 878	NS
Résultat exceptionnel	-66		-64		-2	3,89
Impôts sur les bénéfices	-22 150		-23 168		1 018	-4,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 290		-1 102 927		1 093 637	-99,16

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2094**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/03/2017** , dont le total est de **244 532 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 9 290 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 090 544			1 090 544
- Autres titres immobilisés	7 657			7 657
- Prêts et autres immobilisations financières	1 098 201			1 098 201
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 098 201			1 098 201

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QUETIDIS 21800 QUETIGNY	94 008	-493 964	99,99	722 165
SCI QUETIMO 21800 QUETIGNY	106 600	101 719	100,00	44 300
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 959 209	868 665			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 235 314 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 657		7 657
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	227 657	227 657	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	235 314	227 657	7 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TITRES QUETIDIS	1 090 544	1 090 544	

Les capitaux propres négatifs de la société Quetidis au 31/03/2017 et ses perspectives à venir nous ont conduits à déprécier à 100 % les titres de la société Quetidis.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 016,00 euros décomposé en 658 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 199 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	87	87		
- à plus de 1 an à l'origine	769 463	690 463	79 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 166	6 166		
Dettes fiscales et sociales	23 747	23 747		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	399 808	399 808		
Total	1 199 271	1 120 271	79 000	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	143 622			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES À RECEVOIR	6 166
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	9 423
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	87
Total	15 676

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Le montant des produits financiers des parties liées est de 4 013,47 €.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS 2094 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2094. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988.

L'option a été formulée auprès de l'administration fiscale le 7 juin 2012 pour une période initiale de 5 exercices à compter du 1er avril 2012.

Les principes retenus sont les suivants :

- la charge de l'impôt est acquittée par la société mère et financée par les sociétés redevables à hauteur de leur contribution respective,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et constatées en produits.

La SAS 2094 est la société mère du groupe qui comprend les sociétés SAS QUETIDIS et SCI QUETIMO.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres filiales quotidiis</i>	550 000
Autres engagements donnés	550 000
Total	550 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

